
NOTA BENE

Gérard BAILLY-MAITRE

Les principes d'appréciation du travail scolaire que je vais essayer d'exposer ici, nous les avons élaborés au cours des deux années scolaires passées, grâce à une expérience collective dont élèves et maître n'ont pas souffert, bien au contraire.

Ces principes ont évolué, ils évoluent, ils évolueront encore si personne ne vient saboter ni saccager notre entreprise qui s'étend peu à peu aux autres disciplines et à d'autres classes.

En tous les cas, et je le dis avec beaucoup d'amertume, nous n'aurons pas, nous autres, gâché une réforme qui, sans être suffisante, allait au moins dans le bon sens.

Nous n'aurons pas, nous autres, réduit les notes sur 20 à des notes sur 5!!! (Chiffres ou lettres).

* Au fil des travaux, à l'écrit ou à l'oral, ce ne sont pas des choses que nous avons la responsabilité de juger, mais un être vivant, complexe et en perpétuelle évolution.

* La notation sur 20 est une purée d'appréciations monstrueuse : *connaissances, expression, raisonnement, effort...*

* Il convient donc de la fragmenter en autant d'éléments complémentaires : c'est le principe de l'*appréciation analytique*, fondement hélas rarement pris en considération de la réforme agonisante.

* Avant de porter un jugement en tout ou partie, il apparaît nécessaire de rassembler peu à peu une masse d'observations glanées à chaque instant de la vie scolaire. Aucun travail particulier n'est donc officiellement noté.

* Le caractère pseudo-scientifique du jugement individuel étant reconnu, on peut atténuer toutefois sa relativité en pratiquant une co-évaluation aussi fréquente que possible entre l'élève, ses camarades d'atelier et l'enseignant. Toute divergence donne lieu à double ou triple inscription sur le registre usuel.

* Quant aux autres petites observations quotidiennes, qui le désire peut en prendre connaissance dans le registre ouvert sur le bureau. Toute contestation est également admise.

* Appréciation analytique : dans chaque catégorie née de la fragmentation du jugement, il n'est plus nécessaire d'une multiplicité de symboles, cinq suffisent pour traduire (chez le « juge ») :

A : *une satisfaction absolue*

B : *une satisfaction dominante*

C : *l'embarras et les scrupules nés d'une impression mitigée*

D : *une insatisfaction dominante*

E : *une insatisfaction absolue*

* A propos de tel ou tel travail observé, rien n'oblige à inscrire un symbole systématiquement dans toutes les catégories d'appréciation. Seules donnent lieu à inscription les impressions nettes... d'où un gain de temps appréciable.

* Il est très possible même, si le début et la fin de tel travail font naître des impressions différentes dans une catégorie donnée, de porter dans cette catégorie deux symboles distincts. Exemple : B et D, dans « *Raisonnement* », pour la même démonstration (en C.F., en Maths...)

* La notion de moyenne, dont l'absurdité et l'injustice ne sont plus à démontrer, disparaît avec la fragmentation du jugement. Elle est remplacée, selon le cas, par les notions de « DOMINANTE » et de « PROFIL ».

* Lorsqu'il est nécessaire et possible de résumer un ensemble d'observations portant, par exemple, sur les qualités d'expression orale de tel individu, on observera quel est le symbole dominant entre tous, en tenant compte :

— de la quantité ; ainsi, dans la série B.D.B.C.B.B. le symbole dominant est B.

— de la chronologie ; ainsi, à nombre égal de symboles, dans la série C.C.B.C.B.C.B.B., B est dominant.

* Ce principe permet d'éliminer l'influence de ces « accidents » sur quoi se fondait largement la hantise de la note, naguère.

* Il permet encore d'éviter que soit pénalisé tel élève qui, après avoir trébuché un temps sur telle difficulté ou dans tel domaine, a franchi enfin l'obstacle et confirmé son aisance nouvelle.

* En tout état de cause, le plus important n'est pas le résultat mais l'effort et le progrès de l'individu, et sur cela on peut commencer l'expérience, difficile mais enrichissante, de la co-évaluation.

* C'est coopérativement, entre élèves et enseignant, que nous pouvons peu à peu élaborer des principes d'évaluation. Le plus précieux, le primordial n'est donc pas la « note » ni l'évaluation des travaux,

mais l'atmosphère dans la classe, la confiance et l'estime, la franchise réciproques.

Gérard BAILLY-MAITRE

P.S. Depuis que j'ai écrit cet article, il y a quelques mois, peu de changement. Pour ma part, l'expérience dans l'ensemble marche assez bien.

Cependant il nous paraît très difficile de co-évaluer les travaux soumis au groupe, et pratiquement impossible de dépasser la rubrique « Effort » pour les travaux individuels. Et encore...

L'absence de « notes » sur les copies est bien admise ; le registre est consulté modérément, et mes impressions ne donnent pas lieu à contestations ; la liste des travaux libres que chacun devrait y tenir ou y vérifier pour son propre compte n'est même que rarement mise à jour (ce que je déplore, parce que c'est pour moi un secrétariat pénible) ; enfin je n'ai constaté ni surprise ni réclamation au moment des bulletins trimestriels.

Somme toute, les « notes » ne semblent pas — je m'en félicite — la préoccupation majeure de mes élèves. (6^e / 4^e / 3^e, sauf pour les épreuves de Brevet que nous « bachotons » sur 20 de temps à autre). Nous pratiquons le bilan de travail par quinzaine, avec commentaire mutuel ; je m'entretiens quotidiennement avec les élèves, surtout s'ils sont en difficulté...

Pas de problème côté parents. Il est assurément honnête et utile de leur annoncer ses intentions, dès le début de l'année.



Photo G. Bailly-Maitre

LA LOI (MATHÉMATIQUE) DES CARNETS DE NOTES

C'était le temps où les instructions ministérielles encourageaient prudemment les novateurs : il était conseillé de remplacer la notation chiffrée par des lettres. Cette révolution, survenant après Mai, acheva de semer la panique chez beaucoup d'enseignants.

— Mais comment ferez-vous la moyenne en fin de trimestre ?

— C'est très simple ! Vous écrivez sur des petits papiers les différentes lettres obtenues par un élève, vous les déposez dans un chapeau, vous agitez et tirez un papier au hasard : c'est le résultat du trimestre ! » (1)

Il est vrai que la notation par lettres soulevait d'étonnantes objections. Mes sixièmes d'alors se posaient aussi des questions : « Où placer exactement sur le graphique mensuel — que nous établissons en réunion de coopérative — le point correspondant par exemple aux mathématiques ? » Et moi,

(1) Propos réellement tenus lors d'un conseil des professeurs ayant pour objet de décider si la notation chiffrée devait être ou non maintenue...

l'ardent défenseur des lettres (fallait-il que je sois stupide !) je ne savais que répondre. Je n'allais quand même pas leur dire à eux, mes trop logiques petits sixièmes que l'on voyait bien... à peu près... où placer le fameux point ! Ils voulaient une loi, une vraie loi des carnets de notes qui tranche dans tous les cas, sans discussion, sans hésitation. Une loi mathématique que moi, professeur de mathématiques, j'aurais dû connaître... Mais comme je ne la connaissais pas, nous avons cherché ensemble et je vous livre le fruit de leur réflexion (tiré du travail envoyé à nos correspondants qui étaient alors des élèves du C.E.G. de Douvres-la-Délivrande).

Nelly et Christine avaient proposé la solution suivante :

« Il y a cinq appréciations : A, B, C, D, E. Quand on a deux appréciations, on prend pour résultat l'appréciation qui est juste au milieu s'il y en a une. Ex : $A E = C$; $B D = C$. S'il n'y a pas d'appréciation juste au milieu : quand il y a eu progrès on prend l'appréciation qui est juste au-dessus du milieu, quand il y a eu baisse on prend l'appréciation qui est juste au-dessous du milieu. Ex : $D A = B$; $A D = C$. »